

Publié le 24 novembre 2009

## Les stations de ski se mettent au vert

Face aux exigences environnementales croissantes et à un public de plus en plus concerné, les Sem gestionnaires de remontées mécaniques multiplient les actions portant sur la réduction de leur impact paysager et climatique. De la rationalisation des remontées au tri sélectif en passant par la réhabilitation du sol, tous les moyens sont explorés.



Impact paysager, consommation énergétique, déchets, les stations de sports d'hiver ont longtemps été considérées à raison comme des désastres environnementaux. Mais avec une clientèle de plus en plus concernée par la question écologique, qui vient avant tout rechercher un moment de plaisir en pleine montagne, les sociétés gestionnaires de remontées, parmi lesquelles figurent de nombreuses Sem, ont bien compris que leur avenir dépendait désormais de leur capacité à mieux se fondre dans le paysage. Les normes de management de la qualité Iso sont, quant à elles, venues donner un cadre à la démarche.

Les premiers efforts ont ainsi porté sur les remontées mécaniques elles-mêmes. Les moteurs thermiques ont été remplacés par des moteurs électriques plus performants, et le nombre de remontées tend à être rationalisé, en travaillant à une meilleure organisation des domaines. Bel exemple de cette démarche, la [station des 7 Laux](#) en Isère est passée en 18 ans de trente-deux à vingt et une remontées, le tout en améliorant la qualité de ses services. Toujours dans le domaine de l'aménagement, les opérations de terrassement et d'installation de pylônes sont quasi-systématiquement suivies d'un réenherbement, visant à la fois à stabiliser et à redonner vie au terrain. La station du Mont-Dore en Auvergne, très en avance en matière de réduction de l'impact paysager en raison de la proximité de réserves naturelles, procède ainsi au remplacement de

l'écosystème originel à chaque fois que le sol est travaillé.

Mais l'aménagement est loin d'être le seul levier de réduction de l'impact environnemental des stations de ski. La réduction de l'impact climatique des dameuses est ainsi le deuxième grand chantier initié par le secteur. À ce titre, la [Sem gestionnaire des remontées mécaniques du Mont-Dore](#) s'est par exemple lancé il y a deux ans dans l'achat de machines fonctionnant au biodiesel tandis que la [Sem Les Écrins](#), exploitante du domaine de Puy St-Vincent dans les Hautes-Alpes, optimise les heures de damage pour limiter la pollution générée par les engins.

Parallèlement, les stations de ski mènent des actions plus classiques comme la mise en place du tri des déchets, déjà effective à Puy St-Vincent, et qui devrait être prochainement introduit au Mont-Dore en vertu de l'engagement de la municipalité dans la charte de développement durable des stations de montagne.